

Compte rendu FCPE31 du Conseil Départemental de l'Éducation Nationale du 13/09/2011

Il était composé des membres suivants :

Pour l'inspection académique :

- Inspecteur Académique (IA), Michel-Jean Floc'h
- L'inspectrice de l'Éducation Nationale adjointe Mme Méry
- L'inspecteur d'académie adjoint : Christian Willhelm
- Le secrétaire général Christophe Pailhé Bélair
- D'autres membres de l'IA et du rectorat : secrétaires ...

Pour la préfecture : la secrétaire du préfet n'est pas venue.

Pour les élus :

- M Idiart Député de Haute Garonne,
- Un vice-président du Conseil Général M Sancerry je crois,
- Mme Pouget conseillère générale,
- Mme Sylvestre représentante des maires de Haute-Garonne (AMF, Association des Maires de France),
- Mme Verniol pour la Mairie de Toulouse présente au titre « d'experte » en attendant que sa présence soit officialisée par décret pour les prochains CDEN. La mairie de Toulouse a en effet demandé à être présente car elle ne l'était pas jusque là.
- ...

Les syndicats d'enseignants (une dizaine de représentants environ pour les différents syndicats)

Des représentants d'associations complémentaires de l'éducation (DDEN, Enseignement laïc...).

Des représentants des parents d'élèves :

- 6 FCPE
- 1 PEEP

Les résultats complets sont dans les documents mis en ligne par l'Inspection Académique.

Pour le CDEN de septembre, 29 ouvertures pour 20 fermetures !

Ce document ne fait pas état des 18 suppressions de postes du RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Enfants en Difficulté).

22 ouvertures au total – 18 Rased = 4 créations de postes dans le département pour 1163 élèves

Et le RASED réduit à la peau de chagrin ...

C'est sans doute cela que l'IA appelle le « qualitatif » et que le communiqué de presse résume par : « ... **des mesures d'ajustement de rentrée ont été prises dans le cadre d'une répartition équitable des moyens garantissant la qualité de l'offre éducative** »

Déroulé de la réunion : ce fut très compliqué et tendu.

Le nouvel Inspecteur Académique, Michel-Jean Floc'h, débute en précisant que nous sommes un département privilégié car nous sommes l'un des rares départements dont la dotation initiale était positive avec +0,5 poste sur l'Académie.

0,5 poste ... pour les 1163 élèves supplémentaires, chiffre officiel de l'Académie elle-même (entre 1500 et 2000 selon d'autres sources) !

Puis viennent les prises de paroles des syndicats, des élus, de la FCPE et d'autres associations liées à l'enseignement. Tous se montrent très critiques sur la politique actuelle notamment sur une gestion économique et budgétaire de l'Éducation Nationale.

La FCPE 31 fait état de la création du Comité de Défense de l'Éducation Nationale et lis l'appel commun et rappelons les signataires (FCPE, syndicats, députés, conseil régional, ville de Toulouse, maires, conseillers régionaux, UNL association des lycéens, associations liées à l'éducation...).

Premier incident lorsque l'IA refuse que des motions présentées par le syndicat SNUIPP (syndicat majoritaire dans le primaire) soient portées au vote.

Malgré l'insistance de tous, le rappel que c'est l'usage en CDEN de procéder aux votes des motions déposés, l'IA reste ferme. On réclame et obtient une suspension de séance. Nous décidons qu'il ne faut pas lâcher ni créer un précédent. Au retour, l'IA accepte le vote de ces motions, votées à l'unanimité par tous les élus, syndicats, parents d'élèves (je vous fais passer les textes dès que j'ai la version électronique). L'administration ne vote pas.

Avec presque autant d'efforts, **la FCPE obtient légitimement la modification du règlement académique relatif à « Bases élèves »** pour que le **"droit à l'opposition"** pour les parents **figure dans les textes comme un décret l'exige**. Ce n'était toujours pas le cas dans notre académie. Nous obtenons aussi que l'IA communique sur ce sujet auprès de tous les Directeurs pour que l'information soit notifiée aux parents.

Puis démarre le passage de toutes les situations d'ouvertures ou fermetures du département.

L'IA reste ferme dans ses positions utilisant le même argument et contre-argument selon les cas. Lorsque le seuil lui permet de fermer ou de ne pas ouvrir : il y a des seuils, je les respecte ! Même s'il ne manque parfois qu'un élève sur un effectif de 286 ! Soit 0.003% des effectifs !

Lorsque des écoles sont très peu au dessus du seuil : "nous ne sommes pas là pour faire du quantitatif, sinon un ordinateur suffirait !". Il utilisera souvent le vocable de quantitatif et qualitatif.

Les situations se multipliant, tout le monde s'énerve, précisant que si nous sommes une chambre d'enregistrement le CDEN n'a plus lieu d'être, si aucune décision du CTP n'est remise en cause, nous perdons tous notre temps ...

Les prises de parole de Mme Sylvestre, du Député Idiart, de Mme Verniol défendent avec force les dossiers.

L'IA nous a souvent rappelé les règles qu'il avait en Vendée, avec des seuils de 34 en maternelle !

Longtemps, l'IA reste sourd à tous les arguments, même « s'il entend nos positions et nos arguments » : effectifs surchargés, écoles au seuil, écoles légèrement au-dessus du seuil, inscriptions d'enfants du voyage chaque année après la rentrée dans certains secteurs, toutes les classes des 2 maternelles à 31 ou 32 sur une ville comme Pibrac dans l'incapacité d'accueillir 2 enfants de plus dans l'année, livraison de logements neufs, quartiers ou communes avec population souvent en difficulté, présence d'établissement privé dans un même secteur ...

Pire, lorsque nous arrivons au cas de 2 écoles dont les postes ont été supprimé en juin sur des prévisions erronées. En septembre, les prévisions s'avèrent fausses.

L'IA refuse l'annulation des fermetures car le seuil ... d'ouverture n'est pas atteint !!!

C'est technique, les seuils d'ouvertures sont supérieurs aux seuils de fermetures.

Il crée ainsi un précédent car avec les anciens IA, c'était bien le seuil de fermeture qui était réutilisé dans ces cas précis.

Les échanges ont continué un long moment.

L'IA finira par céder pour 4 situations par rapport au CTP du 8 septembre (réunion entre l'Inspection Académique et les Syndicats).

Bilan:

29 ouvertures et 20 fermetures en septembre.

A cela s'ajoute le solde de 13 ouvertures décidées au mois de juin.

Donc un solde de +22 ouvertures de classes ... pour 1200 élèves supplémentaires !

Moins 18 suppressions de postes RASED pour les enfants en difficulté !

La vigilance, l'information et la communication autour des problèmes de l'école doivent continuer, s'amplifier.

*Nous savons d'ores et déjà que **les remplacements seront très problématiques cette année**. Il n'y a plus que très peu de remplaçants disponibles après toutes les suppressions de poste.*

Le site [Ouyapacours de la FCPE](http://ouyapacours.fcpe.asso.fr) permettra encore cette année de recenser les absences non remplacées : <http://ouyapacours.fcpe.asso.fr> N'hésitez pas à le faire connaître autour de vous.